

**Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2021  
bureaux du SIDERE**

**Comité de direction**

**Présents**

M<sup>mes</sup> Myriam GAILLARD HOURIET, *Bougy-Villars*  
Margareth RUCHTI, *Rolle*  
Viviane SUBRI, *Luins*  
MM. Franz BUCHEGGER, *Mont-sur-Rolle*  
Jacques CAUDERAY, *Allaman*  
François DELAFOGE, *Gilly*  
Jörg DREIER, *Perroy*  
Éric GEORGE, *Bursinel*  
Jürg MINDER, *Vinzel*  
Francis MONDOUX, *Bursins*  
Jean-Pierre MORET, *Féchy*

**Excusé**

M. Claude MOLTENI, *Dully*

**Consultants**

**Présents**

M. Antoine DVORAK, bureau Herter & Wiesmann (H&W)  
M. Thierry CUÉNOD, chef de Service

**Présidence** : François DELAFOGE

**Secrétariat** : Josette MACGILLYCUDDY

La séance est ouverte à 17h30 sous la présidence de François DELAFOGE qui rappelle les mesures sanitaires désormais en vigueur, à savoir port du masque obligatoire en séance et pass sanitaire pour la partie récréative.

Ordre du jour

1. approbation de l'ordre du jour
2. procès-verbal de la séance du 25 août 2021
3. la parole au Service (TC - MD)
  - a. travaux en cours
  - b. adjudication appareillage Rue des Jardins à Rolle
  - c. informations source du Rosey à Bursins
  - d. rapport Indarco sur les courants vagabonds sur la conduite Ø 500 de l'eau brute
  - e. divers
4. communications du Président
  - a. divers
5. Préavis N° 04/2021-2026 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires et de PostFinance pour la législature 2021-2026



6. Préavis 05/2021-2026 concernant la rétribution des jetons de présence du Comité de Direction et du Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026
7. divers et propositions individuelles

	Qui	Délai
<p><b>1. <u>approbation de l'ordre du jour</u></b></p> <p>L'ordre du jour est accepté tel que présenté.</p>		
<p><b>2. <u>procès-verbal de la séance du 25 août 2021</u></b></p> <p>Le procès-verbal est accepté tel que présenté.</p>		
<p><b>3. <u>la parole au Service</u></b></p> <p><b>a. travaux en cours</b></p> <p><b>T. Cuénod</b> Le forage dirigé aux Muscadelles à Mont-sur-Rolle est arrêté. En effet, les quelque 40 derniers mètres se feront en fouille après les vendanges.</p> <p>Au chemin du Couchant à Rolle les travaux débiteront lundi prochain.</p> <p>Au réservoir de Champ Jaillet le début de l'étanchéité commence dès le 24 septembre. S'en suivront les travaux de l'appareillage inox.</p> <p>À Mont-Dessus, le pousse-tube se fera fin octobre.</p> <p>En ce qui concerne la source de la Touille, les travaux pourront être effectués ; la Municipalité ayant donné son accord pour l'abattage d'un arbre sur la propriété Munier.</p> <p><b>b. adjudication appareillage Rue des Jardins à Rolle</b> Après présentation des offres, les travaux sont adjugés à l'entreprise Hauswirth Bursins SA pour la somme de CHF 34'988,75 TTC.</p> <p>M. Ruchti informe que les travaux devraient débiter courant 2<sup>ème</sup> semestre 2022.</p> <p><b>c. information source du Rosey à Bursins</b> M. Dvorak résume l'historique de cette source qui a été cédée à la commune de Bursins par son propriétaire actuel moyennant un droit d'eau de 20'000 m<sup>3</sup>/an. Ce droit fait l'objet d'une servitude inscrite au Registre foncier. Il est donc lié à une parcelle et non pas à son propriétaire actuel.</p>		



Le montant du préavis 04/2019 de CHF 493'000,-- ne sera pas suffisant car le projet devra être modifié pour aller jusqu'à 14 m de profondeur au lieu des 7 à 8 m prévus. Une proposition chiffrée sera présentée lors de la prochaine séance.

**d. rapport Indarco sur les courants vagabonds sur la conduite Ø 500 de l'eau brute**

Suite à une fuite (la première depuis 30 ans) sur cette importante conduite, un rapport a été établi par Indarco. M. Dvorak en lit les conclusions et le conseil prodigué, à savoir :

*« Le SIDERE, dans un souci de préservation de son patrimoine à long terme, compte tenu de l'aspect fondamental de l'approvisionnement de la population et des industries en eau potable, au vu de l'agressivité non négligeable des courants vagabonds continus sur un tiers du tracé, de mettre la conduite acier DN500 sous protection cathodique active, depuis la STAP de Bursinel jusqu'au réservoir de Vincy, en incluant le tronçon acier DN350 de la chambre des vannes A à B. Cette protection artificielle est capable de stopper nette la corrosion extérieure des objets protégés, du moment où les conditions nécessaires à sa mise en œuvre sont respectées durant la phase de réalisation du projet. Elle possède en outre une durée de vie illimitée tant que le redresseur est en fonction, que le contrôle annuel obligatoire de l'installation est effectué, et que le champ d'anodes est remplacé dès qu'il arrive en fin de vie. La durée de vie du champ d'anodes, difficilement estimable théoriquement et de façon précise, est de l'ordre de 10 à 50 [ans] selon le courant de protection électrique nécessaire. »*

Un montant de CHF 60'000,-- + les frais de génie civil seront mis au budget pour ces travaux.

**e. divers**

T. Cuénod informe que les deux nouveaux collaborateurs entreront en fonction au 1<sup>er</sup> novembre prochain, à savoir :

M. Jérôme LECOULTRE, géomaticien

M. Jean-François LOUANGE, aide-fontainier

**4. communications du Président**

**a. divers**

La visite des ouvrages se fera le samedi 23 octobre prochain. Outre les membres du CoDir, les CoFin, CoGest, CoTech et le Président et la secrétaire du CI y sont invités.

L'invitation sera envoyée la semaine prochaine.

Une entrevue s'est tenue avec le SDIS Étraz et l'ECA au cours de laquelle l'entreprise Pillet leur a expliqué la télégestion pour l'ouverture des vannes incendie. M. Dvorak souligne que



le SIDERE n'est pas responsable quant à l'ouverture de ces vannes.		
<p><b>5. Préavis N° 04/2021-2026 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires et de PostFinance pour la législature 2021-2026</b></p> <p>Ce préavis est adopté à l'unanimité.</p>		
<p><b>6. Préavis 05/2021-2026 concernant la rétribution des jetons de présence du Comité de Direction et du Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026</b></p> <p>Ce préavis est adopté à l'unanimité.</p>		
<p><b>7. divers et propositions individuelles</b> Néant</p>		

La séance est levée à 18h30.

pour le Comité de Direction SIDERE



François DELAFOGE  
président




Josette MACGILLYCUDDY  
secrétaire

